



Saisie internet des données agricoles et paiements directs

Instructions d'utilisation pour le recensement des poissons

Version du 20 avril 2020

1. Choisir l'exploitation dans l'application internet


Lorsque vous entrer dans l'application vous devez sélectionner votre exploitation dans la liste figurant en bas de page

Exploitant agricole ▾ Aide [] Décon

Sélection de l'exploitation
Rechercher par :

No cantonal Nom de l'exploitation

Forme d'exploitation
Sélectionnez la forme d'exploitation ▾

 Zone de filtres par critères

Sélection de l'exploitation : Veuillez sélectionner votre exploitation en cliquant sur le nom ou le no cantonal ci-dessous

No cantonal	Nom de l'exploitation	Forme d'exploitation	Statut validation
		Exploitation à l'année	✓
		Exploitation à l'année	✓
		Exploitation à l'année	✓
	Alpage de	Exploitation d'estivage	x
		Exploitation à l'année	✓
		Exploitation à l'année	✓

Sélectionnez une exploitation en cliquant sur le nom de l'exploitation



Statut de validation de l'exploitation.
✓ = validé
x = non validé

2. Saisir les données

Le processus de saisie des poissons se fait en **3 étapes** :

Etape 1 : Saisir les données du pisciculteur dans le menu « Indications générale » → « exploitant »

Indications générales

- Détail de l'exploitation
- Composition
- Main d'oeuvre
- Autres annonces
- Demande de contributions et inscriptions
- Exploitant**

Surfaces

- Surfaces exploitées
- Ajouter une nouvelle parcelle exploitée

Informations de l'exploitant

Nom, prénom

No cantonal de personne

Adresse

Forme juridique

Email *

Mobile *

Fixe

L'enregistrement d'un numéro de téléphone et votre adresse email est obligatoire

Etape 2 : Saisir les poissons dans le menu « Animaux » → « Aquaculture »

Navigation: < Home >

Indications générales

- Détail de l'exploitation
- Composition
- Main d'oeuvre
- Autres annonces
- Exploitant

Surfaces

- Surfaces exploitées
- Ajouter une nouvelle parcelle exploitée
- Annonces des SPB II
- Annoncer des surfaces réseaux
- Réduction des pesticides

Animaux

- Relevé des animaux
- Aquaculture**
- Validation**
- Valider la 2ème période de la saisie en ligne

Synthèse

- Documents de l'exploitation
- Parcelles de

Animaux aquatiques de toutes espèces, type de détention et forme de la production (indication liée au site / à l'unité de production)

Espèces d'animaux aquatiques	
Espèces d'animaux aquatiques	Cochez pour oui
Truites arc-en-ciel	<input checked="" type="checkbox"/>
Truites de rivières (incl. truites de lac)	<input checked="" type="checkbox"/>
Truites de lac canadiens / ombles-chevaliers / saumons de fontaine	<input checked="" type="checkbox"/>
Ombres	<input type="checkbox"/>
Brochets	<input type="checkbox"/>
Carpes	<input type="checkbox"/>
Corégones	<input type="checkbox"/>
Perches	<input checked="" type="checkbox"/>
Autres espèces	<input type="checkbox"/>

Type de détention >

Forme de la production v

Forme de la production	
Forme de la production	Cochez pour oui
Écloserie	<input type="checkbox"/>
Nurserie	<input checked="" type="checkbox"/>
Stock de géniteurs	<input type="checkbox"/>
Grossissement pour la consommation humaine	<input checked="" type="checkbox"/>
Pêcheries récréatives avec repeuplement	<input type="checkbox"/>
Autres formes	<input type="checkbox"/>

Cliquez le sous-menu « Aquaculture »

Vous saisissez vos données aquacoles en cochant les cases prévues à cet effet pour les catégories suivantes :

- Espèces d'animaux aquatiques
- Type de détention
- Forme de détention

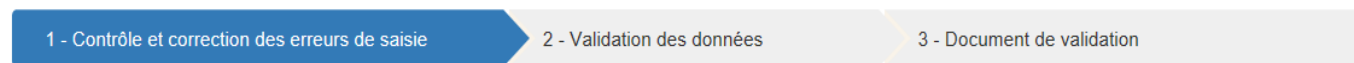
Cliquez sur les titres ou la flèche pour ouvrir ou fermer "l'accordéon" qui contient les données.

Etape 3 : Valider les données dans le menu « Validation » → « Valider la 2eme période de la saisie en ligne »

1. Contrôle et correction des erreurs de saisie

- Animaux
 - Relevé des animaux
 - Ruchers
- Validation**
 - Valider la 2ème période de la saisie en ligne**
- Synthèse
 - Documents de l'exploitation

Validation pour : 2ème période de la saisie en ligne



Type	Message	Action
	<u>CONTRÔLE DES DONNÉES DE L'EXPLOITANT</u>	
Erreur :	Il manque des informations de l'exploitant; Vous devez enregistrer votre no de télép	Voir erreur

Cliquez le sous-menu "Validation"

Si des erreurs ont été saisies, vous devez préalablement les corriger ; cliquez sur le bouton « Voir erreur » et corriger les erreurs



2. Validation des données

Autres annonces
Exploitant
Surfaces
Surfaces exploitées
Ajouter une nouvelle parcelle exploitée
Annonces des SPB II
Annoncer des surfaces réseaux
Réduction des pesticides
Animaux
Relevé des animaux
Ruchers
Validation
Valider la 2ème période de la saisie en ligne
Synthèse
Documents de l'exploitation
Parcelles de l'exploitation

Validation pour : 2ème période de la saisie en ligne

1 - Contrôle et correction des erreurs de saisie

2 - Validation des données

3 - Document de validation



Validation de toutes les données de l'exploitation à effectuer après avoir enregistré les modifications des données agricoles (indications générales, animaux et surfaces).

Attention, après validation, la session est terminée et vous ne pourrez plus apporter de modifications à vos données.



(Aperçu) Document résumé des déclarations de surfaces et recensement du bétail en 2020 - Aperçu

Attention : Ce document n'est pas pertinent pour les exploitations aquacoles

Attention : si vous n'arrivez pas à télécharger les documents de validation ou les listes de synthèse à partir de l'application, vous devez **débloquer les pop-up** dans le paramétrage de votre navigateur (internet explorer, Mozilla Firefox, chrome etc.).

En cochant sur « accord formel pour validation sans signature : oui ? », l'exploitant ou son représentant saisit en ligne valide l'ensemble des données agricoles enregistrées et termine la session.

Cette validation équival à une signature et constitue un engagement ferme quant à l'exactitude des données fournies qui doivent être complètes et conformes à la vérité. Un retour en arrière n'est ensuite plus possible.

Accord formel pour validation sans signature :

Oui



✓ Valider et terminer la session

Si aucune erreur de saisie n'a été constatée, vous pouvez valider les données agricoles :

1. Vous devez donner votre accord formel pour la validation sans signature en cochant la case prévue à cet effet ; sans votre accord préalable, vous ne pourrez pas terminer la session ;
2. Vous cliquez sur le bouton "valider et terminer la session";
3. Un fois la session terminée, vous ne pourrez plus modifier vos données sur internet.

3. Document de validation

pesticides

Exploitation validée

Détail de l'exploitation :

Validation pour : 2ème période de la saisie en ligne

1 - Contrôle et correction des erreurs de saisie

2 - Validation des données

3 - Document de validation

Attention : si vous n'arrivez pas à télécharger les documents de validation ou les listes de synthèse à partir de l'application, vous devez débloquer les pop-up dans le

**Cette dernière étape n'est pas pertinente
pour les exploitations aquacoles**